

**DEPARTEMENT
DE LA VIENNE**

COMMUNE DE DIENNE

**AFFICHAGE DU COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2019**

Convocation du 14 juin 2019 - Conseillers présents : 10 – absents : 4 – Excusé : 1

Approbation du procès-verbal du 06 mai 2019.

Communauté de communes des Vallées du Clain : en raison du supplément de travaux de voirie par rapport à l'enveloppe annuelle attribuée pour 2019 et afin de compenser celui-ci, la commune devra verser à la communauté de communes sous forme de fonds de concours la somme de 24 549.28 €

Viabilisation terrain cité Paul Chaumillon : devis SRD (raccordement électrique) d'un montant de 1 687 € TTC, accord sous réserve que les acheteurs confirment l'achat.

Terrain rue de la Jaunaie : suite à la réponse de l'indivision, la commune confirme son accord pour l'achat d'une parcelle zone agricole de 5a 34 ca au prix de 4000 € l'hectare. Délégation de signature de l'acte notarié au maire.

Toiture sacristie église : décision de reporter les travaux en 2020 et de les réaliser si possible dans le cadre du programme ACTIV avec la toiture mairie.

Recomposition conseil communautaire : courrier de la préfecture en date du 05/04 et du 15/04/2019. : délibération du conseil communautaire en date du 21/05/2019 fixant le nombre et la répartition des sièges : le conseil municipal vote à 0 voix contre, 4 abstentions et 10 pour selon la circulaire. (1 délégué pour Dienné)

Contrôle électrique des bâtiments communaux : 2 propositions reçues et étudiées, l'Apave (1 610 € TTC) et Bureau Véritas ; choix porté sur Bureau Véritas (1 230 € TTC contrôle la 1^{ère} année)

Ecole : remplacement du jeu avec sol souple, devis demandé au même fournisseur (Proludic) que celui de l'aire de jeux, le conseil souhaite une renégociation des devis proposés et fixe un tarif limite de 9 300 € TTC maximum.

Salle des fêtes : pose de prises électriques supplémentaires pour le matériel sono-vidéo, devis non reçu, travaux indispensables pour la pose du matériel donc faits en urgence.

Utilisation matériel sono-vidéo : le matériel pourra être utilisé par les loueurs, sous condition de louer la grande salle, avec un tarif de location de 50 € en plus et une caution de 1 000 € en supplément de celle de la salle. L'état des lieux devra être fait avec soin. Voir si possible de remonter le rétroprojecteur et demander une démonstration d'utilisation au fournisseur.

Chantier loisirs : point sur les activités qui peuvent être faites. Accord pour le versement d'une subvention de 850 € à Smarovil pour la mise à disposition de l'éducateur.

Centre de gestion de la FPT de la Vienne : signature d'un avenant à la convention CNRACL jusqu'au 31/12/2019.

SA d'HLM Immobilière Atlantic Aménagement : courrier du 23/05/2019 informant de la vente de 6 logements sociaux à la cité Paul Chaumillon. Pas d'opposition de la part du conseil municipal

Enquête publique pour autorisation unique pluriannuelle de prélèvements d'eau, demande déposée par l'OUGC VIENNE : le conseil ne souhaite pas donner d'avis faute d'incompétence en la matière.

PLUI : compte rendu des dernières réunions avec les service urbanisme de la communauté de communes et le cabinet chargé de l'étude

Informations et documents divers mis à disposition en mairie.

Affichage du 27 juin 2019

Le Maire, Christian LARGEAU

